VILLE DE DAMELEVIERES
de quoi s'y plaire !

COMMUNE DE DAMELEVIERES
Contrat de Location de Salle

NOM :..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

..... ☎ .....

Salle des Fêtes ☐ **Salle Jean FERRAT** ☐

DATE DE LOCATION **:**

Du à heures Au à heures

Matériel à préparer :

- Nombre de tables : - Nombre de couvert :
- Nombre de chaises :

Seule la personne désignée ci-dessus pourra disposer, en tant qu'utilisateur, pour la date indiquée de la **Salle désignée**, ainsi que du mobilier, du matériel de cuisine et de couverts, aux conditions suivantes :

- l'utilisateur est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité des locaux qu'il occupe,
- il est pécuniairement responsable de toute dégradation et/ou disparition du matériel, mobilier et vaisselle mis à sa disposition,
- le prix de location est fixé par délibération du Conseil Municipal et sera communiqué avant toute location à l'utilisateur éventuel.
- l'utilisateur s'engage à verser à Monsieur le Percepteur de Blainville le montant de la location dès qu'il en recevra l'avis

La signature du présent contrat vaut engagement ferme.

Le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur, qu'il a préalablement signé.

A Damelevières,
le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
LE LOUEUR,

le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
LE MAIRE,